

Image not found or type unknown



## Puije annulé un sous seing privé si les plans ne correspondent pas au cadastre

Par **Coucurecoucou**, le **27/08/2019** à **17:16**

Bonjour maitre

J ais signé un sous seing privé pour l achat d une remise

Après comparaison avec les plans du cadastre je me suis aperçu qu une partie de la propriété était utilisé par un voisin qui avait récupéré l espace et l avais fait muré..

Si avant la date de signature de l acte authentique le propriétaire de la remise ne solutionne pas ce problème

Puije me rétracté sans pénalité ?

Merci de votre aide

Jean michel

Par **youris**, le **27/08/2019** à **18:44**

Bonjour,

le cadastre n'a pas pour but de délimiter les propriétés d'ailleurs l'échelle de ses planches ne le permettent pas.

vous demandez à votre vendeur de faire borner le terrain qu'il vend.

salutations

Par **Coucurecoucou**, le **27/08/2019** à **19:01**

Merci de votre retour il ne sagit pas de terrain mais d un battiment qui ai dessiné dans la parcelle a la vente

Par **youris**, le **27/08/2019** à **20:22**

vous devez exiger de votre voisin que soit mentionné dans l'acte exactement ce qui vous vend.

le bâtiment implanté sur la parcelle fait partie du terrain à vendre, il faut savoir si bâtiment est vendu occupé par un locataire ou vide.

Par **Coucourecoucou**, le **27/08/2019** à **20:54**

Merci je vais voir au niveau de l'agence immobilière et du notaire les réponses qu'ils vont me donner et je reviendrais vers vous

Bonne continuation Youris

Et encore merci

A bientôt